

Webémission sur le budget de l'Ontario de 2010

31 mars 2010

C'est un plaisir pour moi de vous parler du budget de l'Ontario de 2010. Je vous remercie de vos questions, auxquelles je m'efforcerai de répondre.

Il existe des signes manifestes que l'économie de la province s'est stabilisée et que la reprise s'est amorcée. L'Ontario a établi une base solide pour sa prospérité future en mettant en oeuvre un plan fiscal visant à stimuler la création d'emplois et la croissance, et en procédant à des investissements majeurs dans des secteurs publics clés et l'infrastructure.

À cette fin, le plan Ontario ouvert sur le monde définit une stratégie équilibrée et responsable pour gérer les dépenses, éliminer le déficit et assurer la viabilité financière de la province à long terme.

Grâce à notre plan quinquennal Ontario ouvert sur le monde, nous continuerons à investir dans le savoir et la compétence des Ontariens et des Ontariennes, au moyen de programmes d'éducation postsecondaire, de formation professionnelle, de préparation à l'emploi et d'apprentissage à temps plein pour la petite enfance.

Nous avons pris la décision délibérée de suivre le conseil du Fonds monétaire international et d'investir jusqu'à deux pour cent du PIB dans des mesures de stimulation afin de contribuer à atténuer l'incidence de la récession sur la population ontarienne. Par conséquent, on constate un déficit en Ontario.

Nous n'avons pas tardé à relever le défi financier auquel fait face l'Ontario. Le gouvernement a instauré des mesures afin de réaliser des économies budgétaires considérables cette année et à moyen terme, lesquelles mesures lui ont permis d'afficher un déficit moins élevé que celui prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009* publié à l'automne.

Pour les exercices 2009-2010 à 2011-2012, le total des besoins en matière de financement de la province a diminué d'un montant cumulatif de 8,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*, qui a été publié l'automne dernier. Cette diminution est principalement attribuable aux déficits moins élevés que prévu pour ces exercices.

Nous avons mis au point un plan réaliste et responsable pour éliminer le déficit au cours des huit prochaines années. Dans cinq ans, notre plan aura réduit le déficit de moitié. Il ne compromet ni la création d'emplois ni la croissance économique en opérant des restrictions prématurées. Il ne comporte pas non plus d'accumulation de dépenses comme s'il n'y avait aucun déficit. La province s'attend à revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

Le plan Ontario ouvert sur le monde vise à poursuivre les progrès que le gouvernement a accomplis au cours des six dernières années afin de renforcer les programmes et les services auxquels la population ontarienne attache le plus d'importance.

Il se concentre sur les ressources du gouvernement dans des domaines qui ouvriront l'Ontario à de nouvelles idées, à une nouvelle croissance économique et à de nouveaux emplois.

En outre, dans le cadre du plan Ontario ouvert sur le monde, le budget de 2010 propose des initiatives pour intensifier la création d'emplois et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario, notamment la création d'un Programme de réduction des coûts d'électricité pour le secteur industriel du Nord, grâce auquel les grandes installations industrielles du Nord admissibles bénéficieraient d'une réduction de 25 % du prix de l'électricité, ainsi que le développement du Cercle de feu, une zone qui pourrait comprendre de grands gisements de minéraux.

Par ailleurs, nous faisons de l'Ontario un chef de file de l'économie verte. La province remporte déjà du succès dans l'économie verte, puisqu'elle a réussi à attirer le plus gros investissement unique dans l'énergie renouvelable de toute son histoire. L'investissement de 7 milliards de dollars que propose le consortium dirigé par Samsung C&T Corporation et Korea Electric Power Corporation jetterait les bases d'une production d'éléments technologiques exploitant l'énergie éolienne et solaire qui seraient employés en Ontario et exportés dans toute l'Amérique du Nord. Le plan élabore également une stratégie de l'eau de grande portée pour protéger les ressources en eau de l'Ontario.

La province travaille activement avec le gouvernement fédéral à la mise sur pied d'un solide organisme national de réglementation des valeurs mobilières qui tiendra compte des intérêts économiques de l'Ontario, renforcera la protection des investisseurs et améliorera la compétitivité de l'industrie à l'échelle internationale.

En 2009, nous avons pris des mesures pour affronter la crise économique mondiale et annoncé d'importants investissements à court terme dans l'infrastructure afin de stimuler la croissance économique. Nous poursuivons notre investissement de 32 milliards de dollars dans les routes, les ponts, les transports en commun et les projets de conversion énergétique dans nos écoles afin de réaliser la deuxième année d'investissements de stimulation dans l'infrastructure.

Le plan fiscal de l'Ontario favorise l'emploi et la croissance en remplaçant la taxe de vente au détail par une taxe sur la valeur ajoutée plus moderne, en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers dans le cas de 93 % des contribuables et en diminuant l'impôt sur le revenu des entreprises. Une fois entièrement mises en oeuvre, ces mesures réduiraient de moitié le taux effectif marginal d'imposition de l'Ontario pour les nouveaux investissements, ce qui ferait de l'Ontario un des endroits les plus attrayants du monde industrialisé pour l'imposition des investissements d'immobilisation des entreprises.

Conjugués au plan fiscal, les investissements de stimulation instaureront le climat le plus propice qui soit pour que le secteur des entreprises investisse et crée des emplois.

La province a instauré des mesures afin de réaliser des économies budgétaires considérables en 2009-2010 et à moyen terme, et ces mesures lui ont permis de dépasser l'objectif de réduction du déficit fixé à l'automne 2009.

La croissance des revenus et la gestion des dépenses nous permettront de réduire le déficit de moitié d'ici cinq ans.

Le gouvernement provincial prévoit actuellement un déficit de 21,3 milliards de dollars en 2009-2010. En outre, nous prévoyons des déficits qui diminueront graduellement pour passer de 19,7 milliards de dollars en 2010-2011 à 17,3 milliards de dollars en 2011-2012 et à 15,9 milliards de dollars en 2012-2013. Nous devrions rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

Bref, les perspectives financières de la province de l'Ontario se sont améliorées de 3,4 milliards de dollars en 2009-2010, de 1,4 milliard de dollars en 2010-2011 et de 2,1 milliards de dollars en 2011-2012 comparativement aux projections incluses dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*, publié l'automne dernier.

Les frais rattachés à l'intérêt sur la dette sont aujourd'hui inférieurs aux prévisions énoncées dans *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*, ce qui s'explique en partie par le fait que le déficit prévu est inférieur aux prévisions à moyen terme.

Le gouvernement a utilisé la réserve de 2009-2010 afin de contrebalancer en partie les incidences du ralentissement de la croissance économique sur les résultats financiers de la province. La réserve pour 2010-2011 et 2011-2012 a été réduite par suite de la stabilisation de l'économie ontarienne et de l'apparition des premiers signes de la reprise.

Le plan financier comprend des fonds de prévoyance pour le fonctionnement et les immobilisations totalisant 2,0 milliards de dollars en 2010-2011 afin d'atténuer les risques liés aux charges qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats. Ces fonds donnent au gouvernement la souplesse nécessaire pour intervenir, au moment opportun, et relever d'autres défis afin d'assurer la reprise de l'économie ontarienne.

Pour relever les défis financiers auxquels nous faisons face tout en protégeant les services publics, nous déposerons un projet de loi qui : prolongerait de deux ans le gel des salaires des députés provinciaux, pour un total de trois ans; gèlerait la structure de rémunération du personnel politique et du personnel de l'Assemblée législative exclus des négociations, ainsi que des employés des secteurs public et parapublic de l'Ontario exclus des négociations pendant deux ans.

Nous respecterons toutes les conventions collectives des employés représentés par des agents négociateurs.

Notre plan prudent et responsable de gestion des dépenses entraîne une diminution des charges de fonctionnement de base. On veillera à ce que les dépenses soient égales ou inférieures aux niveaux de 2010-2011 à moyen terme.

Dans le contexte financier actuel, nous avons revu la portée et le calendrier de certains investissements dans des immobilisations. Pour faciliter la gestion des dépenses dans

l'infrastructure au cours des prochaines années, nous échelonnerons les travaux de construction d'un certain nombre de projets d'immobilisations à long terme de grande envergure.

Nous poursuivrons l'examen détaillé de tous les programmes et services gouvernementaux.

En 2009-2010, le rapport dette nette-PIB de l'Ontario était bien inférieur à la moyenne des pays du G-7, même si des investissements records ont été faits dans les immobilisations du secteur public en 2009-2010 et que des investissements considérablement plus élevés auront lieu en 2010-2011.

Par ailleurs, il est prévu que le rapport déficit-PIB de l'Ontario sera inférieur à celui de tous les autres territoires du G-7 (sauf le Canada) en 2010-2011.

On prévoit que le rapport dette nette-PIB de l'Ontario augmentera en raison des déficits prévus. Ce rapport atteint un sommet de moins de 42 % avant de se stabiliser puis commence à diminuer au cours de la période visée par le plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire.

Les perspectives économiques de l'Ontario sont grandement influencées par les conditions économiques et financières mondiales, notamment la demande américaine, les prix du pétrole, le taux de change du dollar canadien et les taux d'intérêt.

Les États-Unis, qui commencent à se remettre de l'une des pires récessions de leur histoire, représentent le marché extérieur le plus important de l'Ontario, achetant environ 80 % des exportations internationales de la province.

Les exportations de l'Ontario sont en hausse par suite de la reprise économique aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Pour 2010-2011, on prévoit que la croissance du PIB de l'Ontario sera supérieure à celle de tous les autres territoires du G-7.

Slide 8

Il existe des signes manifestes que l'économie de la province s'est stabilisée et que la reprise s'est amorcée. On prévoit un renforcement de la croissance en raison de l'amélioration de la demande mondiale, des mesures importantes prises par le gouvernement pour soutenir l'emploi et l'économie, et des politiques gouvernementales visant à favoriser la croissance et la compétitivité à long terme.

Tous les principaux indicateurs de l'Ontario se sont améliorés par rapport aux creux enregistrés durant la récession.

Le ministère des Finances prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 2,7 % en 2010, 3,2 % en 2011, 3,2 % en 2012 et 3,0 % en 2013. Ce sont des projections légèrement inférieures ou égales à la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard de chaque année.

Par suite de la diminution marquée du PIB attribuable à la récession qui a sévi partout dans le monde, le taux du PIB réel de l'Ontario devrait rester inférieur au niveau affiché avant la récession jusqu'au premier trimestre de 2011.

Étant donné que la croissance de l'emploi a tendance à accuser un certain retard par rapport à la croissance du PIB réel, on s'attend à ce que la province ait besoin d'un peu plus de temps pour retourner au niveau d'emploi atteint avant la récession mondiale.

Pour les exercices 2009-2010 à 2011-2012, le total des besoins en matière de financement de la province a diminué d'un montant cumulé de 8,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*, qui a été publié l'automne dernier. Cette diminution est principalement attribuable aux déficits moins élevés que prévu pour ces exercices.

Le total des besoins en matière de financement pour 2009-2010 a diminué de 6 milliards de dollars depuis la publication l'automne dernier du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*. Cette baisse est surtout attribuable à la diminution du déficit prévu. Cela a permis à la province d'augmenter son solde de trésorerie, ce qui lui donnera plus de souplesse pour combler ses besoins en matière de financement en 2010-2011.

La diversification des sources d'emprunt continuera d'être un objectif de premier ordre en 2010-2011. Selon les conditions des marchés, la province prévoit effectuer au moins 50 % des emprunts sur le marché canadien.

Dans le cadre de son programme d'emprunt sur le marché canadien, la province offrira à nouveau, en 2010-2011, des Obligations d'épargne de l'Ontario à ses résidents. Outre les obligations traditionnelles à taux variable, à taux croissant et à taux fixe de trois ans, nous offrirons des obligations à taux fixe de sept et dix ans. Ces obligations à taux fixe de plus longue durée permettront aux investisseurs d'obtenir un taux plus compétitif pendant la durée de l'obligation.

Voilà donc de quelle manière le gouvernement relèvera les enjeux financiers et économiques de notre temps, pour que l'Ontario continue d'être fort et compétitif à l'avenir.

En assurant l'équilibre financier et la vigueur économique, l'Ontario attirera des investissements et créera des emplois.

Pour combler les besoins d'emprunts, l'Ontario conservera une démarche souple, surveillera les marchés canadien et international, émettra des obligations ayant différentes échéances et dans diverses devises, et tiendra compte des préférences des investisseurs.

Merci